Relation CE/Malte: coopération financière et technique, 4ème protocole

1995/0065(AVC) - 10/10/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Franco MALERBA (UPE, I), le Parlement européen donne son avis conforme à la conclusion du protocole relatif à la coopération financière et technique entre la Communauté européenne et la République de Malte.